



*Extrait de deux Lettres de M. le Marquis
D'ESCAIRAC, Colonel des Grenadiers
Royaux de la Guienne.*

A Lecture en Quercy, ce 14 Décembre 1790.

PREMIÈRE LETTRE

UNE quantité de Payfan de la Province font en mouvement pour piller, détruire & brûler les Châteaux & les Maisons apparentes. Dès que je fus instruit de cette nouvelle infurrection, qui a pris naissance au-dessus de Cahors, je me rendis dans la ville de Castelnau, où je rassemblai tous les gens de bonne volonté des environs pour marcher sur le champ au secours des malheureux. Mais à peine ma coalition fut-elle formée, que la Municipalité de Cahors en fut instruite, & fit afficher une Proclamation (qui n'avoit certainement que moi pour objet, comme c'est claire-

A

ment énoncé) pour défendre à tous Etrangers d'entrer dans cette Ville, & à tous ceux qui y étoient déjà d'en sortir dans deux heures, même les malheureux incendiés qui venoient de s'y réfugier. Deux Commissaires furent chargés, avec la Garde nationale, de faire exécuter cette étrange Ordonnance: aussi-tôt que j'en fus averti, je partis pour Cahors à crève cheval. Je fus descendre aux Trois-Rois, où logeoit M. le Comte d'Esparbès, à qui j'eus l'honneur de demander un Détachement pris dans les troupes réglées qu'il avoit à ses ordres. Ce Général crut ne devoir pas me l'accorder d'après les oppositions de la Municipalité & du Département. Alors je fis une réquisition très-forte au Département pour le rendre responsable de tous les événemens qui résulteroient de son infouciance. Je signal le premier cette réquisition, qui le fut aussi par Messieurs de Laroque, & de Beaumont & six autres personnes, plusieurs autres s'y étant refusées. Dans cet intervalle, on avertit le Maître de l'Auberge, qu'on brûleroit sa maison s'il me logeoit; menace dont il vint me faire part devant M. le Comte d'Esparbès. Je répondis que j'étois inaccessible à toute crainte; & de suite j'envoyai prier deux Consuls de se transporter à l'Auberge. Je leur fis répéter par l'Aubergiste ce qu'il venoit de me dire; mais ils me répondirent qu'ils ne pouvoient pas répondre du Peuple. Moi, je leur dis que j'en répondois, parce que je n'étois pas sans appui.

Voyant que je ne pouvois rien obtenir à Cahors ; je suis revenu chez moi , où j'ai formé une coalition de bons & braves Citoyens , pour aller demain au secours de mes voisins , à trois lieues , car on a encore respecté mon enceinte , connoissant mes dispositions.

SECONDE LETTRE.

Dimanche 19 , après minuit.

VOICI le détail très-véridique des horreurs que nous éprouvons , depuis mon voyage de Cahors , dont je vous ai parlé. Les ravages continuant avec le même excès , je me suis occupé de rassembler quarante braves gens , dont vingt-cinq à cheval & quinze à pied. Je les avois divisés dans plusieurs Châteaux , & établi une correspondance de manière à pouvoir se réunir tous au premier avis , dans le lieu attaqué , en observant de ne point faire d'attaques partielles. Malgré mon ordre , (car on m'avoit honoré du Commandement) un poste composé de huit Cavaliers , apprenant que plusieurs Châteaux des environs de Moncuq vont être attaqués , ils partent comme des étourdis , hier au soir (18) se rendent dans cette Ville là ; & comme ils y étoient fort connus , ils furent reçus à merveille par la Municipalité , qui fut

au-devant d'eux , en les louant de leur zèle. Il étoit neuf heures du soir , & le temps étoit affreux. Ils se rendent chez Madame de Vivans , qui leur donne à souper. A peine font-ils à table , qu'on leur tire plus de cent coups de fusil des fenêtres de la Maison de Ville , dirigés sur celles de la salle à manger. Les bales n'atteignent que les plats & les bouteilles. En même temps des gens montés sur le toit de la maison , démolissent les cheminées. Alors ce petit Détachement ne prenant conseil que de son courage , sort de la maison pour se faire jour. A peine furent ils dans la rue , qu'ils furent assaillis de toute part de coups de fusil , auxquels ils ripostèrent tout en cheminant vers une vieille tour , d'où ils ont fait feu pendant deux heures. Mais toute la Ville étoit contre eux , même ceux qu'on pensoit devoir être pour : excepté le brave M. d'Ailly.

Les cloches de la Ville , de même que celles du voisinage , sonnoient le tocsin : ces Messieurs descendent de la tour & percent au travers de leurs ennemis avec une intrépidité de l'autre siècle ; ils sortent de la Ville en combattant , vont chez un Gentilhomme voisin , parent de plusieurs d'entre eux , qui a l'infamie de refuser sa porte. Pour suivis de tous côtés , ils profitent de l'obscurité de la nuit pour m'envoyer demander du secours. Je saute de mon lit , j'envoie des exprès pour ramasser mon monde , à qui j'ai donné un point de réunion , & je pars. Mais heureusement j'apprends en chemin

qu'ils font fauvés, & qu'ils font chez ma sœur. Je leur mande de venir me joindre tout de suite dans un château voisin, où j'avois indiqué le rendez-vous général pour les secourir. A peine sommes-nous réunis ce matin au point du jour, que nous apprenons que six cents brigands sont dans la maison de M. Duc, Conseiller à l'Élection de Cahors. Je pars dans l'instant. A peine suis-je aperçu de cette canaille, qu'elle fuit vers un village voisin, & se porte sur la hauteur où est l'Église. Deux Officiers Municipaux viennent à moi, faisant semblant de déplorer la conduite de leurs habitans, & disant que si je veux leur parler, je les aurois bientôt rappelés à la raison. Ne me doutant pas du piège qu'on me tendoit, je vais droit au Village; mais voyant s'accroître l'attroupement au bruit du tocsin, & qu'on nous faisoit d'horribles menaces, j'a rêté ma petite troupe, & fais mettre pied à terre à mes gens de cheval. Le local ne permettant pas aux chevaux d'agir, je divise ma troupe en deux, & je renvoie le Maire à ces gens-là pour leur dire que je veux leur parler raison, & les faire renoncer, en les éclairant, à la conduite horrible qu'on leur fait tenir: alors les menaces cessent, ils posent leurs fusils à terre, & le Maire vient me prier d'approcher. Je le suis; mais dès que j'ai été à trente pas d'eux, ma troupe étant restée à quatre-vingts, on m'a tiré un coup de fusil à la tête qui m'a renversé. Alors ma troupe a fait feu en détail: l'homme qui m'a blessé a été tué roide, ainsi que plusieurs

autres : un grand nombre de blessés. Le feu a duré long-temps avec un grand désavantage de leur côté, quoiqu'ils fussent dans les clochers & dans les maisons : à peine se montroient-ils qu'ils étoient morts. Enfin, ayant tout à fait recouvré mes sens, j'ai repris le commandement, & j'ai défendu qu'on mît le feu au Village, tant à cause des innocentes victimes qui auroient péri, que de l'Eglise & du Presbytère.

Les coquins ayant décampé par les derrières du Village, & voyant trois de mes compagnons blessés, & un cheval tué, je me suis retiré en bon ordre dans la maison d'où j'étois parti, où j'ai laissé assez de monde pour la garantir; après quoi je suis venu, avec une partie de ma troupe à cheval, coucher chez moi. J'ai appris, en arrivant, que le feu étoit, depuis trois heures, au château de Marillac, appartenant à M. de Saint Jean, de Moissac. Malheureusement je ne peux y porter aucun remède, puisqu'il est presque consumé. Depuis six jours, dix ou douze maisons ou châteaux sont saccagés, démolis ou brûlés. J'ai fait panser ma blessure qui n'est pas dangereuse, quoique les bales aient labouré ma tête. On vient de lever l'appareil, & demain, en bonnet de nuit, quoique souffrant beaucoup, je serai à cheval, non pour défendre mes propriétés, car je n'ai rien à craindre de ma Communauté; mais pour secourir mes voisins. Si je suis tué, je vous fais mes adieux de tout mon cœur, & à ceux qui s'intéressent à moi. Mais jusqu'à la mort, je défen-

drai la vie & les propriétés des honnêtes gens, si je le puis.

Pour augmenter notre affreuse position, Cahors a envoyé cent-cinquante hommes à Castelnau, non pour nous défendre, mais pour nous poursuivre, sous prétexte que nous sommes rassemblés pour une contre-révolution. Enfin, tant d'horreurs font frémir, & verser des larmes de douleur & de rage.

Je vous prie de faire connoître ce que nous éprouvons & ce que nous avons fait; car je ne ferois pas étonné qu'on qualifie d'assassins une réunion de Citoyens qui n'ont pris les armes, & ne sacrifient leur vie que pour garantir celles de leurs compatriotes, & leurs propriétés.